



Taxe foncière après vente maison

Par **pg49**, le **07/11/2008** à **14:25**

Bonjour,

Ayant vendu ma maison début mars 2008, j'ai eu beaucoup de soucis avec l'acquéreur.

Depuis un mois, je lui ai envoyé une lettre détaillant le montant de taxe foncière qui nous doit (Comme inscrit dans l'acte de vente), or depuis aucune nouvelle.

J'aimerais savoir quels sont mes recours vis-à-vis de cet acquéreur afin de pouvoir récupérer la partie de la taxe foncière qui me doit.

En vous remerciant par avance.

Cordialement.

PG

Par **pg49**, le **07/11/2008** à **18:21**

Merci de votre réponse.

Je vais effectivement attendre un peu (même si nous avons reçu la TF début octobre). Je prends les simplement devant car j'ai malheureusement beaucoup de soucis avec cette personne.